

Une population davantage diplômée, une vie associative en essor, des violences plus fréquentes qu'ailleurs mais en baisse

Insee Analyses La Réunion • n° 61 • Octobre 2021



Agenda 2030



À La Réunion, le niveau de formation de la population s'élève fortement ces dernières années. En particulier, les personnes nées à La Réunion sont de plus en plus diplômées et accèdent ainsi plus fréquemment que par le passé aux postes de cadres. Considérés comme l'une des clés du développement sur le long terme, les métiers liés à l'innovation restent cependant plus rares qu'en France métropolitaine, la recherche et développement étant encore peu présente dans les entreprises du secteur privé.

Les évolutions relatives à l'implication citoyenne sont contrastées : alors que la participation électorale baisse, le milieu associatif est en essor, avec des jeunes Réunionnais-es fréquemment bénévoles.

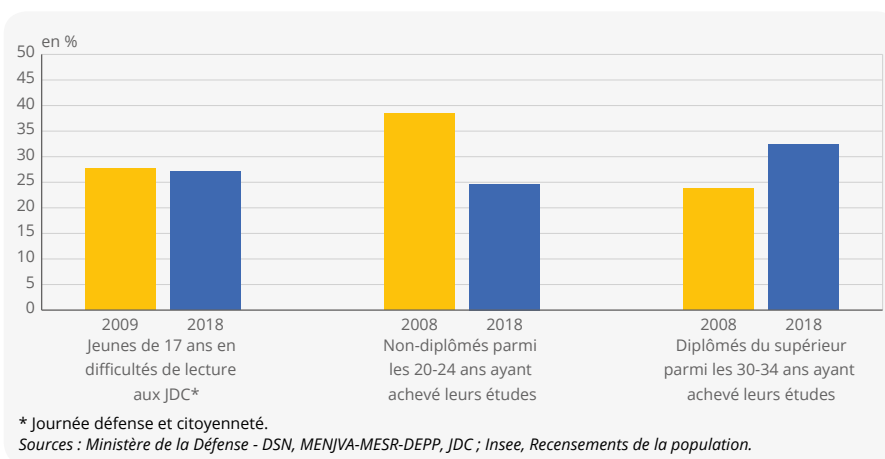
Jusqu'en 2019, les violences diminuent sur le territoire, mais restent à un niveau élevé par rapport à l'Hexagone. En 2020, dans un contexte de pandémie et de confinement, les violences augmentent à nouveau. La crise sanitaire pourrait rompre certaines tendances des dernières années : à la rentrée 2020, les étudiants se sont davantage inscrits à l'Université de La Réunion, tandis que le Plan de relance fait la part belle à la recherche et au développement.

L'investissement dans la formation est primordial sur le long terme, pour développer ou maintenir les richesses favorisant le bien-être d'une population. Dans son **Agenda 2030**, l'ONU fixe ainsi comme objectif de garantir l'accès à une éducation équitable, gratuite et de qualité.

Une jeunesse de plus en plus diplômée mais des difficultés persistantes

En 2018 à La Réunion, 32 % des jeunes de 30 à 34 ans terminent leurs études avec un diplôme supérieur au baccalauréat. Dix ans plus tôt, ils n'étaient que 24 %, ce qui témoigne de l'élévation importante du niveau de formation sur l'île ► **figure 1**.

► 1. Évolution des niveaux de compétences et de diplôme des jeunes à La Réunion



En partenariat avec :



Cette étude a été menée en partenariat entre l'Insee et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) de La Réunion.

Néanmoins, cette part reste très inférieure à la moyenne nationale (46 %), ainsi qu'à la cible fixée dans la stratégie Europe 2020 (40 %) et dont s'approchent les Antilles (39 %). À la rentrée universitaire 2018, le campus réunionnais accueille 15 000 étudiants et offre des cursus universitaires plus diversifiés qu'en 1990 aux 4 600 étudiants de l'époque.

Par ailleurs, 25 % des jeunes de 20 à 24 ans terminent leurs études sans diplôme en 2018, soit bien moins qu'en 2008 (38 %). Cependant, là aussi, la cible européenne de 10 % de sorties précoces du système scolaire au maximum semble encore très lointaine. D'autant que les difficultés de lecture persistent, malgré cette élévation du niveau de formation : en 2018 comme en 2009, elles concernent plus d'un quart des jeunes de 17 ans. Le Plan d'investissement dans les compétences fixe d'ailleurs comme objectif de former au niveau national un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et un million de jeunes éloignés du marché du travail sur la période 2018-2022.

À La Réunion, plusieurs appels à projets visent prioritairement les jeunes dits « invisibles », qui ne sont ni en études ni en emploi, et échappent au suivi proposé par les missions locales ou Pôle emploi.

De plus en plus de natifs et de natives parmi les cadres

Au-delà de l'accès à une éducation de qualité, la hausse du nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat est également une des cibles de l'Agenda 2030. Parallèlement à la progression du niveau de formation, les emplois qualifiés sont de plus en plus fréquents à La Réunion : en 2017, 12 % des emplois sont des postes de cadres ou de professions intellectuelles, contre 8 % en 1990.

Afin d'atteindre l'objectif d'une société pacifique et inclusive, l'un des enjeux est aussi que les personnes nées à La Réunion aient les mêmes chances que les autres d'accéder à des emplois qualifiés, à niveaux de formation équivalents. En près de 30 ans, de 1990 à 2017, l'accès des natifs et natives aux emplois de cadres a considérablement progressé : en 2017, ils occupent 47 % de ces emplois à La Réunion contre 33 % en 1990 ► **figure 2**. Cependant, ailleurs en France, notamment aux Antilles, les natifs sont encore plus fréquemment dans cette situation : l'élévation du niveau de formation à La Réunion est un phénomène plus récent. En particulier, les natifs occupent seulement 34 % des postes à fortes responsabilités de l'île, contre 45 % dans les régions de France métropolitaine

et 44 % aux Antilles. Ces postes de direction ou d'expertise de haut niveau exigent pour la plupart un bac + 5 voire davantage, diplôme qui reste encore rare parmi les personnes nées sur l'île. Parmi les personnes en âge de travailler nées à La Réunion, qu'elles vivent sur l'île ou ailleurs en France, seules 5 % disposent d'au moins un master en 2018. Cette part est plus élevée pour les personnes nées aux Antilles (7 %) et davantage encore pour celles nées dans une région de la France métropolitaine hors Île-de-France (11 %).

En plus d'un diplôme élevé, les postes à hautes responsabilités requièrent aussi une expérience professionnelle qu'il faut plusieurs années à acquérir après la fin des études. La nouvelle génération de cadres cumule ces atouts : les natifs occupent ainsi 75 % des hauts postes supplémentaires entre 2012 et 2017 à La Réunion contre 34 % entre 1999 et 2007.

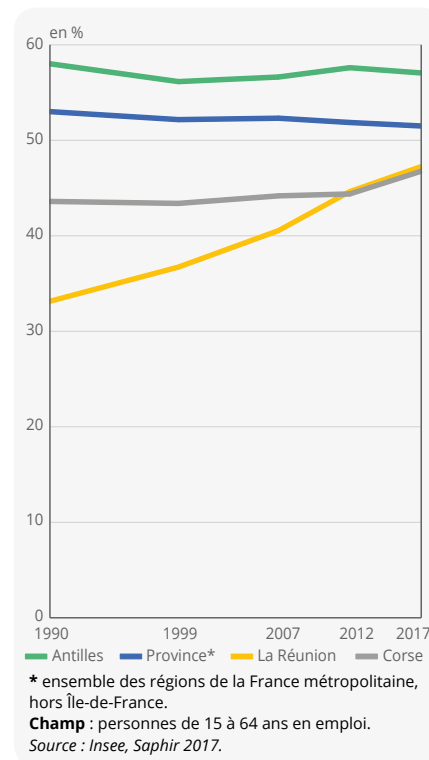
Des métiers dédiés à l'innovation encore rares

Tout comme les postes de cadres, les emplois dédiés à la conception et à la recherche restent moins nombreux à La Réunion qu'ailleurs. En 2018, 1 500 ingénieur-es, cadres d'études, technicien-nes travaillent dans les métiers dédiés à l'innovation, soit 0,6 % des emplois. Cette part est stable depuis 1999, mais reste inférieure à la France métropolitaine hors Île-de-France (2,3 %). Quant aux dépenses de recherche et développement (R&D), elles ne dépassent pas 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) dans l'ensemble des Outre-mer en 2017, contre 2,2 % en moyenne nationale.

L'un des objectifs de la stratégie de l'Union européenne, réaffirmé en France dans la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, est pourtant d'atteindre un effort de recherche supérieur à 3 % du PIB à l'horizon 2020. Plusieurs facteurs structurels (taille du marché, prédominance des très petites entreprises, importance des coûts, etc.) limitent les innovations de produits et de procédés dans les entreprises réunionnaises. Aussi, l'essentiel de la R&D est-elle portée par le secteur public, avec plusieurs centres de recherche spécialisés (Cirad, IRD, Ifremer notamment) qui bénéficient de la présence de l'Université. Dans l'Hexagone, les dépenses pour la recherche proviennent avant tout du secteur privé.

À La Réunion, plus que dans les autres Outre-mer, les entreprises privées participent bien davantage au financement de la R&D, ce qui se traduit par un recours

► 2. Part des natifs parmi les cadres en emploi selon le territoire de travail de 1990 à 2017



plus important au crédit d'impôt recherche et par un nombre plus important de brevets déposés [ledom, 2020]. La Réunion compte un pôle de compétitivité labellisé en 2019, Qualitropic, et a obtenu le label thématique *French HealthTech* en 2016 pour son dynamisme dans le domaine de la santé et le statut de communauté *FrenchTech* en avril 2019. Par ailleurs, les dépenses en R&D ne prennent pas en compte celles de certaines sociétés dont le centre de recherches est situé hors Outre-mer, alors que des projets de recherche portent sur ces territoires et sont menés en partie sur place.

La Trajectoire Outre-mer 5.0, stratégie issue des conclusions du Livre Bleu Outre-mer, présente ainsi des objectifs ambitieux qui nécessitent que les territoires ultramarins soient à la pointe dans plusieurs secteurs : énergies renouvelables, gestion des déchets, protection de l'environnement notamment. Les subventions européennes en matière de R&D sont d'ailleurs directement conditionnées à la définition d'une stratégie de spécialisation régionale.

La recherche de partenariats avec les voisins de l'océan Indien

Le programme européen de coopération interrégionale Interreg océan Indien vise lui aussi à accroître le potentiel international de recherche et d'innovation

dans l'océan Indien d'ici 2023 [L'Europe s'engage à La Réunion]. Plus largement, l'objectif est de renforcer les partenariats avec les pays de la zone, et en particulier avec Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice. Les écarts de richesse sont en effet élevés entre La Réunion et ses voisines : le PIB par habitant y est notamment supérieur de 30 % à celui de Maurice. L'écart est le plus marqué avec Comores et Madagascar. Ces pays comptent parmi les plus pauvres du monde et l'agriculture y occupe une place prépondérante : le PIB par habitant y est 17 fois inférieur à celui de La Réunion. Seules les Seychelles se situent à un niveau équivalent.

Organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres, dont la France, qui en assure la présidence en 2021, la Commission de l'océan Indien (COI) travaille à une construction solidaire et durable du vaste espace de l'Indianocéanie. À l'occasion de sa prise de fonctions en 2020, le nouveau secrétaire général a ainsi formulé trois priorités pour répondre aux enjeux du développement durable dans la région : la sécurité, la lutte contre le réchauffement climatique et pour la protection de la biodiversité, ainsi que la nécessité d'accroître les échanges comme facteur de développement économique.

Au-delà des partenariats économiques, le programme Interreg finance des programmes d'éducation et de formation soutenant l'emploi et l'éducation des jeunes par-delà les frontières, mais aussi des formations sur le changement climatique, la prévention et la gestion des risques, le patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien. Cet aspect pédagogique du programme fait écho à la démarche de sensibilisation au développement durable engagée dans les établissements scolaires français : en 2021, 72 % des collèges et lycées réunionnais et 32% des écoles détiennent le label E3D pour « École/Établissement en Démarche de Développement Durable » lancé en 2013. De nouvelles licences, des BTS et maîtrises universitaires sur la gestion de l'environnement et la maîtrise de l'eau et de l'énergie sont créés au niveau local depuis 2010.

Une participation électorale en baisse

En 2017, seul-es 35 % des inscrit-es sur les listes électorales avaient voté au premier tour des élections législatives. En 2002, 2007 et 2012, lors des élections législatives précédentes, la participation avait été nettement plus importante, autour de 50 %. Les votants sont surtout des personnes en emploi et d'âges intermédiaires (entre 30 et 75 ans).

À l'inverse, les plus éloignés de l'emploi, les personnes sans diplôme, les jeunes et les plus âgés s'abstiennent fréquemment, un comportement qui peut traduire un intérêt ou une disponibilité moindre vis-à-vis des grands enjeux de la vie publique. Le mouvement dit des « gilets jaunes » en 2018 a d'ailleurs exprimé une méfiance d'une partie de la population vis-à-vis des représentants élus et un besoin accru de démocratie participative, surtout s'agissant des questions relatives au pouvoir d'achat [Ceser de La Réunion, 2019]. Néanmoins, et malgré l'éloignement du continent, le sentiment d'être un citoyen européen est bien plus répandu parmi les jeunes Réunionnais de 18 à 30 ans qu'au niveau national (66 % contre 53 % en 2019) [Injep, 2019].

Un milieu associatif en plein essor jusqu'à la chute des contrats aidés en 2016

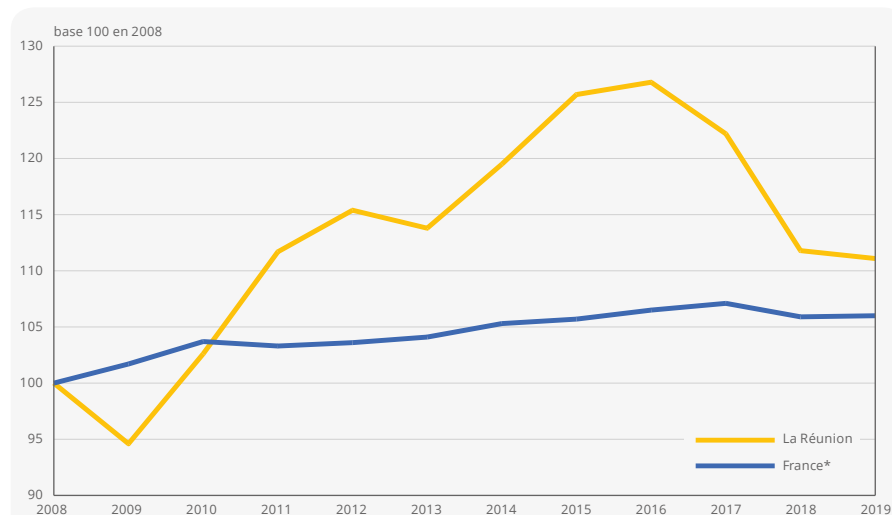
Les jeunes donnent fréquemment de leur temps au milieu associatif : 35 % des jeunes Réunionnais font régulièrement du bénévolat, tout comme les jeunes résidant dans l'Hexagone. Les associations sont néanmoins moins répandues sur l'île : 170 structures pour 10 000 habitants, contre 215 au niveau national [Recherches d'associations, 2020]. Les créations d'associations, ainsi que les créations d'emplois salariés au sein des associations, progressent néanmoins beaucoup plus qu'au niveau national jusqu'en 2016, réduisant l'écart avec l'Hexagone ► **figure 3**. En 2015, l'économie sociale et solidaire, majoritairement portée par les associations, regroupe 4,6 % des personnes en âge de travailler contre 6,0 % dans les régions de l'Hexagone hors Île-de-France [Insee, 2019].

Le renforcement des emplois aidés à La Réunion jusqu'en 2016 a favorisé ces nombreuses créations d'emplois. C'est le cas notamment dans l'action sociale, par exemple dans les associations œuvrant pour l'insertion des personnes en difficulté telles que les missions locales pour les jeunes, ou dans les structures spécialisées dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Ce développement fait écho aux difficultés persistantes que rencontrent les Réunionnais pour accéder à un emploi : seule une personne en âge de travailler sur deux occupe un emploi. Dans le domaine du handicap, les emplois supplémentaires ont permis de résorber en partie seulement le déficit en termes de structures d'accueil sur l'île. En 2019, le taux d'accueil pour adultes en situation de handicap est de 4,6 places pour 1 000 personnes dans cette situation contre 8,2 pour 1 000 dans l'Hexagone [ARS, 2019].

Les violences constatées diminuent mais restent élevées

À La Réunion, les meurtres et assassinats sont plus rares qu'au début des années 2000. Alors que la population va croissant, le nombre d'homicides a diminué de moitié ► **figure 4** : entre 15 et 20 par an depuis 2008, contre 25 à 35 au début des années 2000 [SSMSI]. Ces morts violentes, tout comme les atteintes les plus sensibles, à caractère sexuel ou perpétrées dans le cadre conjugal, restent cependant bien plus fréquentes que dans l'Hexagone. C'est le cas en particulier des violences sexistes : en 2019, à La Réunion, 29 femmes sur 10 000 ont été victimes d'un crime ou d'un délit commis au sein du couple et enregistré par les forces de sécurité [SSMSI, 2021]. C'est plus que

► 3. Évolution de l'emploi salarié dans les associations

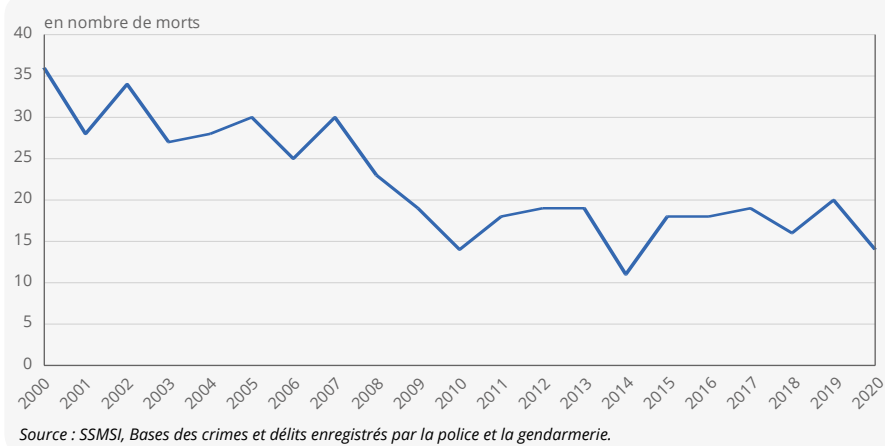


* hors Mayotte.

Note : chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel, éventuellement employé dans plusieurs associations.

Sources : Acooss-Urssaf-MSA. Traitements Recherches et solidarités.

► 4. Évolution des homicides entre 2000 et 2020 à La Réunion



dans l'Hexagone (21 pour 10 000) et que dans toutes les régions métropolitaines. Les Réunionnaises sont aussi plus souvent victimes de crimes et délits sexuels enregistrés hors du cadre

conjugal : 13 femmes sur 10 000 contre 9 dans l'Hexagone. De toutes les régions françaises, seule la Guyane est dans une situation plus dégradée (18 pour 10 000).

À l'inverse, les atteintes à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux font moins souvent l'objet de plaintes à La Réunion : 0,4 victime pour 10 000 habitants en moyenne entre 2018 et 2020 contre 0,7 victime au niveau national [SSMSI, 2021]. Les plaintes pour menaces ou violences « anti-LGBT » sont du même ordre qu'ailleurs : 0,3 pour 10 000 habitants en 2020 [SSMSI, 2021]. Toutefois, dans ce type d'atteintes, les victimes déposent rarement une plainte.

Quant aux plaintes pour vols ou cambriolages, elles sont moins fréquentes à La Réunion : 70 pour 10 000 habitants contre 160 dans l'Hexagone en 2019. ●

Aurore Fleuret, Insee

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► La crise sanitaire : entre risques et opportunités

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 pourrait impacter les trajectoires de formation des jeunes, en freinant leurs mobilités vers la métropole. À la rentrée 2020, 1 300 étudiant-es se sont inscrits à l'Université de La Réunion, soit deux fois plus qu'à la rentrée précédente. La crise sanitaire risque donc de renforcer la moindre mobilité des jeunes natifs de La Réunion. Ils faisaient déjà partie des jeunes Français les moins mobiles : en 2017, seules 16 % des personnes nées à La Réunion âgées de 18 à 20 ans vivent dans une autre région française, contre 20 % dans les régions de l'Hexagone hors Île-de-France et Corse, et de 29 à 44 % dans les autres DOM. Et contrairement aux autres DOM, les jeunes nés à La Réunion ne sont pas plus mobiles que par le passé.

L'un des trois volets du Plan de relance déployé en novembre 2020 pour redresser durablement l'économie et créer de nouveaux emplois concerne la compétitivité. Y figure la volonté de maintenir une souveraineté technologique en préservant l'emploi dans la recherche et développement (R&D). Ainsi, des personnes travaillant dans la R&D dans le secteur privé, pourront être mis à disposition de laboratoires publics, avec une prise en charge à 80 % par l'État. Ce dernier soutient également l'embauche de jeunes doctorants en les accueillant dans des laboratoires publics et en les mettant à disposition d'entreprises.

À La Réunion comme dans l'Hexagone, dans un contexte de pandémie et de confinement, les violences augmentent entre 2019 et 2020. Alors qu'à La Réunion, comme dans les autres Outre-mer, les plaintes pour actes violents étaient déjà plus fréquentes, la hausse est plus forte que dans l'Hexagone : + 4,6 % pour les coups et blessures volontaires et + 3,5 % pour les violences sexuelles à La Réunion par rapport à 2019 [SSMSI, 2021]. En revanche, les vols et cambriolages, déjà moins fréquents sur le territoire, baissent davantage sur l'île que dans l'Hexagone en 2020.

► Pour en savoir plus

- **Besson L., Demougeot L., Thibault P.**, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première* n° 1853, avril 2021.
- **SSMSI**, « Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie », *Interstats Analyses* n° 32, janvier 2021.
- **Thibault P.**, « Emploi des personnes nées à La Réunion - De plus en plus de natifs et natives parmi les cadres », *Insee Analyses La Réunion*, n° 49, novembre 2020.
- **Recherches et solidarités**, « Les fiches régionales vie associative 2020 », octobre 2020.
- **Guillou A.**, « L'innovation et la recherche et développement dans les outre-mer », *Études thématiques* n° 597, Iedom, janvier 2020.
- **Injep**, « Les fiches régionales de la jeunesse 2020 », juin 2021.
- **Injep**, « Les fiches régionales de la jeunesse, édition 2019 », juin 2020.
- **Ceser de La Réunion**, « Les indicateurs de transformation du territoire – IndicaTer », novembre 2019.
- **Ined**, « Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Réunion - Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer », mars 2019.
- **Bourgeois J., Fleuret A., Paillole P.**, « L'économie réunionnaise - Un secteur marchand moins développé qu'en province », *Insee Analyses La Réunion* n° 32, juin 2018.
- **Fagnot O.**, « La participation électorale à La Réunion en 2017 - Un quart des électeurs n'ont pas voté », *Insee Flash La Réunion* n° 109, octobre 2017.

